

Le débat démarre en région Nouvelle-Aquitaine !



Les 8 et 9 décembre prochains aura lieu la première escale de « La mer en débat » sur le littoral de Nouvelle Aquitaine. Pendant deux jours, sur le bassin d'Arcachon, vous pourrez prendre part à l'élaboration des choix sur l'avenir de l'océan, du bassin et de l'éolien en mer.

Que ce soit lors d'un atelier-débat, d'une table ronde, d'une croisière scientifique, ou encore d'un ciné-débat, venez participer et donner votre avis sur votre territoire !

Découvrez le [calendrier des événements du débat](#) et inscrivez-vous dès à présent à notre première escale sur le bassin d'Arcachon.

Le parcours de la Mer en Nouvelle-Aquitaine

Le débat étant lancé depuis le 20 novembre, le parcours de la mer en Nouvelle-Aquitaine prendra vie dès le mois de décembre sous la forme de quatre escales principales, constituées d'événements type croisières scientifiques, ateliers-débats, tables rondes, spectacles, etc. :

- **Le bassin d'Arcachon** : les 8 et 9 décembre 2023 et le 17 janvier 2024
- **L'agglomération de Bordeaux** : du 6 au 20 janvier 2024
- **Le Pays basque – Sud des Landes** : du 21 au 24 janvier 2024
- **Le bassin rochelais** : du 6 au 9 mars 2024

En plus de ces quatre escales principales, des débats mobiles complémentaires auront lieu sur toute la façade dans des lieux de vie du quotidien (Rochefort, Royan, Blaye, etc...). Des animations auront lieu dans les universités, les collèges, les lycées et des événements spécifiques type webinaire seront mis en place sur le site internet du débat.

[Inscriptions souhaitées.](#)

Retrouvez plus d'info sur ces événements sur le site internet et les réseaux sociaux du débat !

Le débat en Nouvelle-Aquitaine

« La mer en débat – Faites l'expérience ! »

Que vous habitiez dans les terres ou en bord de mer, le débat vient à vous ! Comment ? Par le biais du nouvel outil numérique développé par les équipes du débat. Sur « La mer en débat – Faites l'expérience ! », vous pourrez tester vos connaissances et en apprendre davantage sur les pêches, les énergies marines renouvelables, la biodiversité aquatique, et la multitude d'enjeux associés à l'aménagement du littoral.

Comment protéger et partager la mer et l'océan ? Faut-il développer l'éolien en mer et à quelles conditions ? Quelles perspectives pour la pêche professionnelle ?

Venez découvrir les grands enjeux du débat et vous forger votre propre opinion sur ses grandes questions ! Vous découvrirez aussi les positionnements des différents acteurs et parties prenantes (Etat, associations, professionnel.le.s, etc.), auxquels vous pourrez réagir et confronter vos arguments.

L'ensemble de vos contributions seront versées au compte-rendu du débat public, alors n'attendez plus.

La mer en débat : faites l'expérience !

6 décembre 2023 : Présentation des résultats de l'enquête IPSOS "Les français et la mer"

L'équipe du débat a sollicité IPSOS pour mener une grande enquête, qualitative et quantitative, concernant les représentations partagées des français et françaises concernant la mer.

Rendez-vous mercredi 6 décembre, en visioconférence, de 18h à 20h pour découvrir les résultats de cette enquête inédite !

Inscrivez-vous

Le dossier du débat

Un dossier du débat, élaboré par l'équipe du débat, est disponible et sera complété tout au long du débat.

Il regroupe :

- Différentes données sur les enjeux du débat sous forme d'infographies : environnement, biodiversité et climat ; éolien en mer et transition énergétique ; activités maritimes et littorales...
- Des éléments de contextualisation et d'introduction au débat
- Des vidéos de présentation du débat par les équipes qui l'organisent
- D'autres éléments à venir !

Consultez ces ressources sur le [site internet du débat](#) !

Les cahiers d'acteurs

Au cours du débat, vous êtes encouragés à détailler votre point de vue sur les enjeux du débat par le biais d'un cahier d'acteur.

Qu'est-ce qu'un cahier d'acteur ? C'est une contribution libre et volontaire qui

permet à toute personne morale d'exprimer son positionnement argumenté sur un sujet du débat. Son contenu relève de la totale responsabilité de l'organisme qui le rédige et n'engage que lui.

Pour soumettre un cahier d'acteur, un gabarit est fourni directement sur le site web du débat, ainsi qu'un cahier des charges à respecter afin de nourrir le compte-rendu du débat.

Associations, institutions, collectifs, entreprises, collectivités... qui que vous soyez, n'attendez plus pour exprimer votre argumentaire !

Les cahiers d'acteurs

Contactez l'équipe du débat

www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/

Suivez le débat



LA commission nationale du débat public **CNDP**

débatpublic.fr

